

que économique aussitôt que possible, avant même la fin de la présente session. C'est chose due, non pas aux députés de la gauche, mais au peuple canadien, à toutes les entreprises établies dans notre pays, que de leur faire connaître à la première occasion quel sera le sort du pays, pour que tous se gouvernent en conséquence. Toute décision vaut mieux, à mon avis, qu'une absence de décision, car c'est un état d'indécision qui a produit aux Etats-Unis l'énorme désastre si fidèlement dépeint par M. Wells, et que pas un Canadien ayant à cœur le bien de son pays ne voudrait voir se reproduire ici.

Dans ces circonstances, je supplie, même à cette heure tardive, l'honorable premier ministre et ses collègues, dans l'intérêt du pays, de laisser quelque peu connaître aux industries le sort qu'on leur réserve. Prenez la grande industrie des mines de houille à la Nouvelle-Ecosse, qui s'est développée sous l'encourageante protection de la politique du parti conservateur. C'est une question de vie ou de mort pour ceux qui se livrent à leur exploitation, de savoir si le gouvernement entend faire à leur égard ce qu'il s'est solennellement engagé à faire. Il s'est solennellement engagé à laisser entrer en franchise la houille et le fer.

Je me demande comment il obtiendra l'adhésion du ministre de la Justice à cette politique. La droite sait que ma politique "relative au fer," comme on l'a appelée, a été vivement flétrie par les ministres actuels, qu'elle a été qualifiée de système de monstrueuse protection, de primes monstrueuses. Mais le premier ministre de l'Ontario a vu que je n'étais pas allé assez loin, et il a puisé dans le trésor de la province pour augmenter la prime. Nous voulons savoir sous quel roi nous allons servir. Nous voulons savoir laquelle prévaudra, de la politique du ministre de la Justice dans l'autre Chambre, ou de celle du premier ministre ici. Nous voulons savoir si ces grandes industries qui se sont développées et sont aujourd'hui sur un pied d'importance dans les provinces maritimes, vont être sacrifiées ou non, et l'impuissance du gouvernement à faire ses arrangements d'ici à neuf mois est un fait d'une nature très grave.

Un grand nombre de manufacturiers dans ce pays, d'hommes qui ont placé de forts capitaux, désirent naturellement savoir si leurs industries sont destinées à vivre ou à périr, et partant, je dis que, dans mon opinion, le premier ministre eût été parfaitement justifiable de convoquer le parlement dans le but si important de déclarer franchement et sans réserve aux citoyens ce qu'ils ont à espérer et ce qu'ils ont à redouter, ou bien de nous réunir pour ce qui—avec ces mandats du gouverneur général qu'on a déposés sur le bureau—me paraît être une cause très insuffisante.

Tout ce que je puis dire, c'est que j'espère que l'honorable chef de la droite poussera de l'avant dans la voie où il s'est engagé si résolument durant la campagne électorale. J'espère qu'il laissera derrière lui toutes ces extravagantes tirades en faveur du libre-échange auxquelles il avait l'habitude de se livrer pour amuser le pays, et qu'il fera un pas de l'avant dans la voie qui consiste à donner aux industries canadiennes la protection qu'il leur faut pour vivre et prospérer. S'il veut en agir ainsi, je puis lui donner l'assurance qu'au lieu de recevoir de l'opposition de la part de la gauche, il nous trouvera prêts à coopérer cordialement avec lui au succès de toute la législation de nature à maintenir le progrès et la prospérité du pays, auxquels nous

Sir CHARLES TUPPER.

rattachons comme absolument indispensable la protection nécessaire à nos grandes industries.

Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) : M. l'Orateur, je ne trouve certainement pas à redire au discours que je viens d'avoir le plaisir d'entendre, et mon intention n'est pas non plus d'en faire la critique. Dans l'ensemble, il a été assez modéré, et il l'est encore beaucoup plus, si l'on tient compte du caractère de celui qui l'a prononcé.

Il est vrai que du premier mot au dernier, on y remarque un ton d'amertume et de désappointement; mais je ne veux ni m'en plaindre, ni m'en formaliser.

Je laisse cela de côté par déférence pour les sentiments de celui qui, ayant renoncé à une haute et honorable position, pour entreprendre la tâche plus noble et plus haute de sauver son parti du naufrage, a échoué dans sa tentative. Il n'est pas encore remis du choc et de la surprise qu'il a éprouvés, car, comme César, il est venu et il a vu, mais il n'a pas vaincu.

D'après le ton de son discours, il est évident qu'il ne réalise pas encore toute la portée du verdict rendu par le peuple canadien le 23 juin dernier. Après l'avoir entendu, on reste convaincu qu'il ne s'est pas encore rendu compte des causes de ce soulèvement, de ce tremblement de terre, qui, le 23 juin, a ébranlé tout le Canada, depuis l'île de Vancouver jusqu'à l'île du prince-Edouard, et qui ressemble à ces tremblements de terre dont parle l'histoire ancienne, dans lesquels les méchants étaient enterrés vivants et les justes épargnés.

L'honorable député (sir Charles Tupper) a commencé par dire que le parti libéral n'avait pas obtenu la majorité sur aucune des questions soumises au peuple. J'avoue n'avoir pas saisi le but de cet argument. Je n'entreprendrai pas de le discuter par le détail; je préfère m'en tenir au résultat; et quels qu'aient pu être les causes, le résultat est celui-ci : l'honorable député est aujourd'hui dans l'opposition, et nous sommes à la tête du gouvernement du Canada.

Il a prétendu aussi que bien que son parti soit en minorité dans cette Chambre, il a obtenu au moins 19,000 voix de plus que le parti victorien. Ici encore, je refuse de discuter les calculs de l'honorable député, mais s'il est vrai que le parti victorien a recueilli moins de suffrages que l'autre, je me demande ce que sont devenus les *gerrymanders* des conservateurs? Ils n'ont certainement pas été faits dans ce but, et s'ils ont eu cet effet, je suis certain que nous aurons l'appui de mon honorable ami lorsque nous les abrogerons, comme nous le ferons certainement.

Il n'a pas été plus heureux dans les remarques qu'il a faites au sujet de l'honorable député qui a proposé l'adresse, lorsqu'il a prétendu que bien qu'il ait un siège dans cette Chambre, il n'a obtenu que la minorité des suffrages dans sa division électorale. Il est vrai qu'il y avait trois candidats sur les rangs, un libéral et deux conservateurs. Mais, à Vancouver comme dans beaucoup d'autres endroits, il y avait les conservateurs ministériels, prêts à approuver tout ce qui se rapportait à la politique du gouvernement, mais il y avait aussi les conservateurs qui tout en ne sacrifiant aucune de leurs convictions, ne voulaient cependant plus suivre le gouvernement de mon honorable ami (sir Charles Tupper).